Conseil Municipal du 06 juillet 2021, 19h15 salle des fêtes Charles Ruat

<u>Présent(e)s</u>: Mmes BELOTTI, DORIER, FAURE, MONNIER, LASNE, et MM ALLAIS, CESAR, CHAMBON, GARCIA, IBOT, NIEL.

Excusé(e)s: Mmes VALENTIN et PAGÈS, MM. ODE et MAINTENIÉ

Le Maire demande aux conseillers d'approuver le compte-rendu de la séance du 26 mai, les conseillers approuvent à l'unanimité. Le Maire lit et fait passer la page des signatures de la séance du 26 mai.

I. Compte rendu des activités du maire et des adjoints :

Le Maire énumère les activités de ces dernières semaines : accueil sur rendez-vous de plusieurs personnes, organisation et vote des élections départementales et régionales, mise en place par la bibliothèque d'une boîte à livres sous la halle, réunion du SPANC, bornage de l'aire de lavage, présentation par le SDED d'un nouveau logiciel pour les demandes d'intervention sur les luminaires, réunion de constitution du nouveau bureau du Comité des Fêtes, problèmes au niveau de l'école, méchoui des pompiers, rendez-vous avec des représentants de l'association PIMMS (labélisée France Services) qui viennent en aide aux personnes « marginalisés » dans leur démarches administratives (CAF, impôts....etc.).

II. Points sur les dossiers en cours :

- École/cantine : Le Maire donne la parole à Madame Monnier afin d'expliquer la situation, elle énumère chronologiquement les évènements point par point.

Suite au conseil d'école une réunion a été programmée avec l'association de la cantine, les membres de la commission scolaire et la directrice.

Mme Monnier termine son explication en proposant dès la rentrée 2021-2022 de prévoir à la cantine une réserve de repas froid.

Le Maire indique aux conseillers les points qui seront revus avec la directrice : la date du conseil d'école sera arrêtée avec le Maire ainsi que l'ordre du jour concernant la Mairie.

Le Maire remercie la présence de Perrine à la réunion et remercie la commission scolaire pour leur soutien et accompagnement dans cette gestion.

Concernant la demande de remplacement et d'absence d'un agent Mairie le 5 juillet, Mme Monnier demande si le motif de l'absence était justifié et propose d'en demander précisément le motif, le Maire répond qu'il est délicat de poser la question, il ajoute que ces absences sont compliquées dans la mesure certains agents sont annualisés.

- Départ d'une enseignante suite à la fermeture de la 4ème classe : Mme Monnier propose aux conseillers d'offrir un cadeau (panier, fleurs) pour le départ de Me GIRE après deux années d'enseignement sur Saint Maurice. Mme Lasne propose d'accompagner Mme Monnier.
- Périscolaire (régie, BAFD) : Le Maire explique que la mise en place du logiciel pour la gestion périscolaire est envisagée au 1^{er} janvier 2022, il ajoute qu'il a fait une lettre de félicitation à Mme Faïn pour l'obtention de son diplôme de BAFD, il lit le courrier aux conseillers.
- DECI : Le Maire demande à Mr Chambon et Mr Niel leur disponibilités afin de faire le point sur les documents.
- Bistrot : Le Maire a de nouveau pris contact avec la notaire en charge de la succession, elle assure qu'un courrier part aux héritiers de M. Jean TARDY.

- Aire de lavage : le bornage a été effectué avec le géomètre. Le Maire explique que les travaux de mise en ordre du chemin seraient à la charge des riverains.
- Bail cave coopérative : Il ajoute que suite à la rencontre cave/Mairie, il a reçu un courrier de la cave s'engageant à payer la somme due à la Mairie selon les termes du bail, il lit le courrier aux conseillers et demande à la secrétaire de faire, dès que possible, le titre de recette correspondant.

III. Travaux

- Acoustique : les résultats sont très bons.
- Remise Michel : Mr Niel transmettra un devis pour un escalier galvanisé, un point sera fait lors de la rencontre DECI en Mairie.
- Auvent : il faut dessiner un plan et faire le point sur le prix car le coût de la ferraille augmente.
- Table d'orientation : Le mûrier platane est planté, le panneau point de vue et la poubelle sont posés, il reste à faire le support de la table d'orientation.
- Jeux d'enfants : Mr Chambon indique que les jeux d'enfants sont posés, il manque à poser celui de l'école.
- Feux tricolores/amendes de police : le dossier a été déposé sur le site de la Drôme, on pourrait commencer les travaux mais le Maire conseille d'attendre le montant alloué.
- Camping : Mr Niel explique qu'actuellement il y a six caravanes, des mobile-homes, et d'anciens campeurs sont revenus, le régisseur continue de peindre et de rénover les locaux.
- La fête de la musique improvisée s'est bien déroulée.

IV. Comité des fêtes :

Le Maire rappelle à Mr Chambon, Mr Niel, Mme Dorier de prévoir l'apéritif du camping le 14 juillet et le 15 août.

- Constitution du nouveau bureau : l'AG salle Charles Ruat s'est bien déroulée, le Maire et le conseil municipal remercie l'ancien bureau pour leur travail et pour avoir effectué la passation dans de bonnes conditions. Mme Lasne prend la parole et énumère les nouveaux membres du Comité des Fêtes.

Prévisions des évènements :

- Fête votive : le 21 août : préparation et prévision des activités (feux d'artifice, retraite aux flambeaux, lampions, feux de bengal...etc.) et repas le samedi soir. Le comité recherche quelqu'un pour le tirage de la pétanque (vendredi, samedi et dimanche).

Le comité envisage de proposer une soirée sous la halle des anciens et/ou néo saint mauriciens pour faire connaissance avec ambiance musicale et boissons.

Le Maire précise que tout ceci sera réalisable si les conditions sanitaires le permettent.

V. Délibérations

- Cave coopérative : Le Maire explique aux conseillers que la cave souhaite installer des ombrelles photovoltaïques au-dessus du parking ainsi que sur toute la toiture de la cave, il fait passer aux conseillers un plan du projet.
- Maison Bouillon : Le Maire donne l'information officieuse du projet de vente de la maison des consorts Bouillon qui a brûlé au cours de l'année 2019, la première proposition d'achat émanait du fils d'une habitante de la commune avant que la maison ne brûle, depuis la vente n'a pas aboutie. Aujourd'hui, les consorts Bouillon souhaite vendre la maison rapidement et fixe le prix de vente à 45 000 €, le premier acquéreur n'est plus intéressé par l'achat, Monsieur le Maire propose aux conseillers de l'acquérir afin de créer un parking rue sous Viale au prix de 27 500€.

Le Maire demande aux conseillers leur ressenti au cas où la décision devrait être prise dans l'été. Mr Chambon demande ce qu'il faut faire des biens déjà acquis ? (Maison pour tous, ancienne poste), le Maire propose de démolir la maison Bouillon, de créer le parking, et de vendre la Maison pour tous pour financer. Un débat s'installe.

Le Maire demande aux conseillers l'autorisation d'acquérir si le prix est correct et si l'occasion se présente,

APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ

- Réseau A/EP: Le maire propose de s'inscrire dans la démarche (subventionnement de 70%) de mise à jour des plans de réseaux de l'eau potable et de l'assainissement (lettre reçue de la CCBDP), sachant que la compétence sera transférée à l'EPCI en 2026.
- Il explique qu'il a vu avec le géomètre pour la mise à jour du SIG (Système d'information géographique). L'entreprise créatrice n'existe plus, il propose de voir s'il est possible d'avoir un service extérieur, contre honoraires, pour la mise à jour de ce SIG.
- Taxe d'habitation sur logement vacant depuis plus 5 ans : Le Maire explique qu'il est possible d'instaurer cette taxe au titre de la TH. Il ajoute que cela fait partie d'une ressource que la Mairie n'a pas. Il précise que prendre cette délibération risquerait de compliquer les choses.

REFUSÉ A L'UNANIMITÉ

Le Maire remercie les conseillers pour leur implication et leur travail lors des élections régionales et départementales.

VI. Réunion et AG associatives :

Revue municipale : validée par Mme Pagès.

- Association Tennis Club : le concours de tennis s'est bien déroulé, le Maire a eu des retours positifs. Le nouveau bureau de l'association a été voté.
- Randonnée nocturne : tout s'est bien déroulé, lieu approprié, beaucoup de participants, belle manifestation. Mme Lasne ajoute avoir reçu un message d'un groupe de participants sur Facebook qui remercient les organisateurs et le Maire pour ce bel évènement, elle lit le message aux conseillers
- -AG de l'ADMR : tout s'est bien déroulé, le Maire précise que les subventions doivent bien être mentionnés sur le bilan.
- Chasse : Mr Ibot prend la parole et indique que l'AG s'est bien déroulée, le président reste le même, il ajoute que l'association souhaiterait faire la demande d'un local pour la chasse, le Maire propose de reparler de ce sujet et de s'y pencher à un autre moment.
- Club des jeunes : toujours en attente, le Président de l'association a fait les démarches concernant le compte CCP, d'après les recherches, il y aurait eu usurpation d'identité et la somme restante sur le compte de 3750€ aurait été créditée au profit d'une autre association. Sur les conseils du Maire le Président a porté plainte. Il rappelle à tous d'être vigilant sur la gestion des associations.
- SATESE : le rapport d'analyse de la station d'épuration indique que tout va bien.
- FIBRE/ADN: la mise en place du projet fibre est au ralenti pour l'instant.
- Centre Technique Départemental : le virage en « S » est à refaire à l'entrée de la commune, au niveau de la ferme Arnaud.
- Effectifs de la cantine du mois de mai : 31 enfants / 11 adultes.

VII. Questions diverses:

Mme Lasne demande comment faire au sujet de la pose des compteurs Linky? Le Maire explique qu'une fausse idée circule au sujet des compteurs Linky et qu'il n'est pas en mesure d'agir même s'il reçoit des lettres d'opposition en LR/AR.

Il précise qu'il a fait des réponses aux courriers des particuliers souhaitant s'opposer au changement de leur compteur, en indiquant que si le compteur se trouve sur la voie publique il est d'office échanger, si celui-ci se trouve à l'intérieur il est toujours possible de refuser l'accès, or, lorsque que l'ancien compteur ne fonctionnera plus le changement sera plus compliqué.

Petit à petit les compteurs Linky seront posés.

Rentrée classe : jeudi 02 septembre.

Prochain conseil: mardi 7 septembre 19h15 salle Charles Ruat.